



IPAM

Institut de la pertinence des actes médicaux

PROJET DE
RÉINVESTISSEMENT

Projet no :
26

Titre du projet	Adoption IPAM
Unité d'analyse de pertinence pour les actes à faible valeur ajoutée à l'Institut nationale d'excellence en santé et services sociaux (INESSS)	RCG-0322-107
Spécialité(s) concernée(s)	Montant alloué
Potentiellement toutes les spécialités	1 502 006 \$ 2022-2023 : 774 103 \$ 2023-2024 : 727 903 \$
	Début du projet
	2022-2023
Contexte	
<p>L'INESSS a pour mission de promouvoir l'excellence clinique et l'utilisation efficace des ressources dans le secteur de la santé et des services sociaux. L'organisation est par ailleurs dotée d'une direction dédiée à l'évaluation de la pertinence des modes d'intervention en santé, d'une expertise importante en analyse des données clinico-administratives (auxquelles elle a accès dans le cadre d'une entente tripartite) ainsi que d'expertises de pointe en science d'implantation, en transfert de connaissance et en mobilisation des experts, cliniciens, chercheurs, décideurs, patients, proches et citoyens. L'INESSS, en collaboration avec les partenaires du réseau du système de santé et de services sociaux, apporte des contributions reconnues visant à accroître la pertinence des soins et services au Québec.</p>	
Description du projet	
<p>Ce projet vise la mise en place d'une équipe scientifique à l'INESSS dédiée à l'IPAM afin de soutenir les besoins en évaluation de la pertinence clinique dont l'objectif principal sera d'améliorer l'accessibilité des services en médecine spécialisée. La portée du travail touchera spécifiquement les deux volets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• L'évaluation et l'analyse des soins et services à faible valeur ajoutée en médecine spécialisée (ex.: actes, organisation des services et gestion du changement, pénuries de main-d'œuvre et valeur économique).• Le soutien, lorsque requis par le comité aviseur de l'IPAM, des projets de réinvestissements financés par l'IPAM et des mesures de pertinence, tels que résolus par son comité de gouvernance.	
Objectif(s)	
<ul style="list-style-type: none">• Identifier et évaluer les soins et services en médecine spécialisée dont la valeur ajoutée est potentiellement faible (ex.: actes, organisation des services);• Élaborer des outils et guides de soutien pour les professionnels concernés et préciser les modalités optimales de mise en œuvre des changements des pratiques identifiées ;• Soutenir des projets de réinvestissements financés par l'IPAM.	
Responsable de la mise en œuvre	
Ministère de la Santé et des Services sociaux	